



Démarche à suivre pour régulariser une personne de nationalité al

Par **neneh**, le **02/08/2010** à **14:46**

Bonjour,

J'ai une amie qui de nationalité algérienne qui est sans papiers.

Comme je sais que c'est un cas particulier dû à l'Algérie française, je voudrai qu'on me confirme qu'il faut qu'elle est dix ans de presence sur le sol français pour être régularisée et quelles sont les démarches à suivre après ces dix ans